

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE SELESTAT-ERSTEIN**

**COMMUNE D'OSTHOUSE**

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 20 avril 2017**

sous la présidence de Monsieur Christophe BREYSACH, Maire,

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Présents : 11

Absents : Mesdames SIGWALT et MULLER, Monsieur JOLLY

Absente non excusée : Madame MALEVERGNE

Procurations : 3

Madame SIGWALT Véronique donne procuration à Madame RINN Fernande  
Monsieur Franck JOLLY donne procuration à Monsieur Jean-Charles FORSTER  
Madame Angèle MULLER donne procuration à Monsieur Christophe BREYSACH  
Auditeur : 0

**1. Approbation du procès-verbal du 23 mars 2017**

Le Conseil Municipal n'émet aucune remarque concernant le procès-verbal du 23 mars 2017.

**2. Recours contentieux contre l'arrêté portant permis de construire n° PC 067 364 16 R0005**

La société DW PROMOTION a déposé un permis de construire pour le bien sis au 20 rue des Jardins afin de transformer le corps de ferme en logements et d'y construire 2 maisons individuelles.

Le permis de construire a été instruit par l'ATIP et a été délivré le 06 février 2017.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ce permis fait l'objet d'un recours contentieux par deux voisins Messieurs MARTIN et FOSSEY.

Les services juridiques de l'ATIP vont analyser le recours.

Monsieur le Maire a pris contact avec la protection juridique de Groupama.

### **3. Divers**

#### **A Allmend hutte**

Elle a été une nouvelle fois vandalisée : environs 150-200 tuiles ont été cassées.

Etant donné que la franchise est de près de 600 euros, le conseil municipal décide que les employés communaux répareront cette toiture.

#### **B. Champion de France des élus**

Monsieur Emmanuel SCHNELL, conseiller municipal, a été pour la 3<sup>e</sup> fois champion de France des élus en course à pied, 3<sup>e</sup>me en VTT et 2<sup>e</sup>me en combiné.

**Fin de la séance : 20h30**

